

# NAISSANCES & DÉCÈS

## REMERCIEMENTS, À LA MÉMOIRE, FIANÇAILLES

### DÉCÈS

**LABELLE, Albert** - À sa résidence le 7 janvier, 2000 à l'âge de 80 ans, époux de feu Jean Lowden, père de Morris (Dorothy Angel) et René (Nancy Saunders). Il laisse aussi dans le deuil six petits-enfants ainsi que huit frères, deux sœurs et autres parents et amis. Prédécedé par son fils Larry. Les funérailles ont eu lieu lundi le 10 janvier en l'église St-Malachie-de-Ormstown. Au lieu de fleurs des dons aux Dames Auxiliaires de l'Hôpital Barrie Memorial seraient appréciés. Direction Résidence Funéraire McGerrigle Inc., Ormstown.

**LANGLOIS, Ola (née Higgins)** - Le 8 janvier 2000, à l'âge de 84 ans est décédée Mme Ola Higgins. Épouse bien-aimée de Roger Langlois. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Leo, Frances (Marvin), Carmen (Yves), Adele (Jack) et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi un frère, Thomas, et sa sœur Bertha. Prédécedé par son frère James. Les visites ont eu lieu lundi 10 janvier de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h00. Les funérailles ont eu lieu mardi 11 janvier, à 11h00 en l'église St-Joseph à Huntingdon. Les visites au Salon funéraire Kelly Inc., 19 rue Lake, Huntingdon, Québec.

### REMERCIEMENTS

Suite au décès de Gérard Soucisse survenu le 23 novembre 1999 à l'âge de 75 ans, ses enfants, Francine, Jacques et Carole, désirent remercier sincèrement les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie soit par leur présence, cartes, fleurs, dons offrandes de messe et assistance aux funérailles. Ces marques de sympathie nous ont été d'un très grand réconfort. Que chacun considère ces remerciements comme personnels. Nous tenons aussi remercier le personnel de l'hôpital Barrie Memorial pour les soins apportés à notre père.

### REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier tous ceux qui ont témoigné leurs sympathies lors du décès de Joe, en assistant aux funérailles, en se rendant au salon funéraire, en envoyant des fleurs, de la nourriture, des cartes, des dons, en offrant des messes et en téléphonant. Merci au père Clément et à la chorale de l'Église St-Joseph pour le beau service religieux et à tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit à la préparation du délicieux goûter servi après les funérailles à la Légion. Remerciements spéciaux à ceux qui ont donné généreusement de leur temps pour me conduire à l'Hôpital Général et au Barrie au cours des derniers mois, pendant que Joe était hospitalisé. Merci également aux médecins, infirmières et au personnel des hôpitaux et au CLSC pour leurs soins attentionnés lors de cette très longue et difficile bataille contre le cancer et la maladie de cœur. Les actes de bonté et le soutien moral que vous m'avez accordé resteront toujours gravés en ma mémoire.

Shirley Zalopany

**LÉGER, Réal** - Sincères remerciements à nos familles, amis, voisins, qui par des gestes de bonté telles que: nourriture, cartes, fleurs, sympathies, ont su par ce fait alléger le fardeau de notre épreuve. Des dons ont aussi été envoyés à la société du cancer. Profondes reconnaissances à tous ces gens.

Denise, Chantal, Serge, Judith Léger

Je voudrais remercier les médecins et le personnel du 3ème étage de l'Hôpital Barrie Memorial pour les excellents soins que mon feu épouse Véronique Monique Tessier a reçus lors de son séjour.

Marcel Tessier et famille



Les pompiers ont fouillé les débris dans le but de retrouver les restes des deux victimes qui ont péri calcinées dans l'incendie. (Photo : H.T.)

## Deux vieillards périssent dans un incendie à Valleyfield

Hugues Théorêt  
LA SOURCE

Le mercredi 5 janvier, les pompiers de Valleyfield fouillaient les débris de l'immeuble situé au 54, rue Saint-Laurent à Salaberry-de-Valleyfield abritant le restaurant Chez Jacques au rez-de-chaussée et une vingtaine de logements aux deux étages supérieurs dans le but de retrouver les restes des deux victimes qui ont péri calcinées dans l'incendie qui s'est déclaré durant la nuit de mardi à mercredi.

Les deux victimes ont été identifiées comme étant Lucien Benoit, 87 ans, et son frère Réal, 83 ans. Les deux hommes seraient restés coincés à l'intérieur de leur logement situé au troisième étage, explique l'agent François Leduc de la Sûreté régionale des Riverains. Tous les autres occupants ont réussi à fuir le bâtiment de leurs propres moyens ou avec l'aide des pompiers. Quatre locataires ont été transportés au Centre hospitalier régional du Suroît (CHRS) après avoir été incommodés par la fumée. Deux autres personnes manquaient à l'appel la nuit du drame. Mais celles-ci ont été localisées chez des parents dont l'une (un homme) qui se trouvait chez sa sœur à Ormstown.

Le feu s'est déclaré vers 0 h 40 au deuxième étage de l'édifice. Les pompiers ont tôt fait de se rendre sur les lieux, mais les flammes se sont propagées à la vitesse de l'éclair. Si bien qu'ils se sont vite tournés vers les édifices voisins pour éviter la conflagration. Un duplex voisin a été rasé et un commerce de crème glacée a été endommagé par l'incendie. Les flammes

ont été maîtrisées vers 7 h du matin. " Les flammes se sont propagées rapidement et un embrasement général au 2e étage a compliqué la tâche des pompiers appelés à évacuer la vingtaine de locataires présents au moment de l'incendie. Ces derniers ont dû se résigner à attaquer les flammes de l'extérieur. Le vent a compliqué la tâche des quelque 30 pompiers en service ", d'ajouter le constable François Leduc.

La Sûreté régionale des Riverains a ouvert une enquête afin de déterminer la cause de ce sinistre. Les pertes sont évaluées à 500 000 \$. Le propriétaire Jacques Rivest jouissait d'une excellente réputation dans le domaine de la restauration. Le commerce, qui opérait depuis 1969, comptait onze employés. Jointe par téléphone jeudi dernier, l'épouse du propriétaire, Michèle Rivest, était toujours sous le choc. " On a du mal à s'imaginer que deux personnes sont mortes et que 30 années de notre vie viennent de s'envoler en fumée. Je pense aussi à nos onze employés qui se retrouvent aujourd'hui sans emploi. Nous formions une vraie famille ", a-t-elle confié. Vont-ils reconstruire ? " Nous n'avons pas la tête à penser à cela pour le moment ", a-t-elle répondu.

Quant aux locataires de l'immeuble, la plupart n'étaient pas assurés. Ceux-ci ont été hébergés au Motel de Beaujeu à Grande-île, le temps de se trouver un nouveau toit.